



**Communauté
de Communes
des Portes
de Rosheim**

Tél : 03 88 50 47 16
E-mail : courrier@ccp-r.fr

ROSHEIM
BISCHOFFSHEIM
BOERSCH
GREDELBRUCH
GRIESHEIM
MOLLKIRCH
OTTROTT
ROSENWILLER
SAINT-NABOR

86B, PLACE DE
LA RÉPUBLIQUE
BP 58
67560 ROSHEIM

Rosheim, le 25 février 2025.

À l'attention des parents concernés par
la scolarisation d'un enfant.

Objet : Rentrée 2025-2026 : démarches pour trouver un mode d'accueil.

Madame, Monsieur,

Soucieuse de proposer des services adaptés aux diverses contraintes des familles, la Communauté de Communes des Portes de Rosheim (CCPR) dispose de plusieurs structures permettant d'accueillir et d'accompagner les enfants scolarisés.

À la rentrée de septembre 2025, vous serez concernés par la scolarisation de votre enfant, et vous vous posez peut-être la question de son **accueil après l'école (midi-soir), les mercredis et/ou les vacances scolaires.**

Afin de vous permettre de bien préparer cette étape, de réfléchir aux choix et aux démarches à envisager, nous vous invitons à prendre connaissance des éléments suivants :

➤ **L'Accueil de Loisirs intercommunal de votre commune**, peut accueillir votre enfant, sous réserve de places et de critères à remplir lors de votre demande d'inscription.

Pour recevoir les informations générales, la procédure de demande d'inscription, la tarification et le règlement de fonctionnement, vous pouvez dès à présent contacter l'ALSH de votre lieu de résidence ou de la commune la plus proche (voir liste ci-jointe).

Nous vous remercions de noter les échéances suivantes :

- **Dès le 3 mars 2025**, vous pourrez créer votre compte sur le site de l'ALEF : <https://alef.portail-familles.app>
- **Du 15 au 31 mars 2025**, vous pourrez saisir votre demande d'inscription. **Passé ce délai, les demandes d'accueil pourront être enregistrées mais seront placées sur liste d'attente.**

➤ **Le Relais Petite-enfance**, vous accueille et vous informe sur les listes d'assistant(e)s maternel(le)s du territoire et les démarches à suivre pour l'embauche d'un(e) professionnel(le). Vous trouverez ci-jointe la plaquette de présentation de ce service.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces démarches ne remplacent pas l'inscription de votre enfant à l'école de votre commune.

Mme Christine Haacke, coordinatrice des services Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse à la Communauté de Communes des Portes de Rosheim reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (03.88.48.66.07 ; christine.haacke@ccp-r.fr).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la CCPR

Michel HERR